

[Texte]

the contracts or agreements prior to that announcement are respected as such. I even have a letter dealing with a particular case, a contract with the Museum Corporation where, after the May budget, the company wrote to the Museum Corporation and said: There is a 6% new tax increase, and I would like my contract to be adjusted as such. The answer said: No way, the contract stays as such.

Now, when we consider these contracts, which are large amounts, and a 6% tax increase, I think it is a fair amount and I think we are putting a construction company in a very difficult situation. I want to point out to you that already in Quebec, when they decided to charge 1% on all contracts in order to build a fund to revive the construction industry, there was a provision that this 1% would not apply to contracts already signed or it would apply only as of such a date so adjustments could be made. I think we are putting a very heavy burden and an unjust burden on the construction industry in a period when we need that industry to have confidence and rebuild because there are lots of wages involved.

Mrs. McDougall: I would point out two facts. First of all, it may have happened in Quebec but there has been no grandfathering of the federal sales tax, not since 1963. That is the first one. Second, I met last week in another context with the construction industry in Quebec, and they are very pleased at the kind of growth they are experiencing at the moment. I think that the encouragement to the construction industry will be more significant if we can get interest rates down, which is a far bigger factor in any new building project than an increase in the sales tax.

• 0945

The Chairman: Thank you. I think the group which you were talking about, Mr. Gagliano, will be here very soon.

Mr. Gagliano: Okay, fine. Because I was not here at the first meeting...

The Chairman: During our planning committee meeting, we will be discussing who comes when and I believe that the construction industry, the pre-cast industry, is ready to appear.

Mr. Gagliano: Thank you.

The Chairman: Mr. de Jong.

Mr. de Jong: Thank you, Mr. Chairman. My first question concerns farm fuel. Your government has decreased the tax on farm fuel and now they are increasing the tax on farm fuel. Why are you yo-yoing the farmers around and giving all sorts of mixed signals in a period of time when certainly farmers right across this country are experiencing great difficulties? Their input costs are much higher than what they are getting and this will have a severe crippling effect on the farm economy.

[Traduction]

une nouvelle taxe, on permet que soient respectés les contrats ou accords antérieurs à l'annonce. J'ai même une lettre concernant un cas précis, il s'agit de la Société des musées, où, d'après le budget du mois de mai, la compagnie en question a écrit à la Société des musées pour lui dire qu'il y avait une nouvelle augmentation de taxe de 6 p. 100 et qu'on aimerait bien que le contrat soit ajusté en conséquence. La réponse fut nette: pas question, le contrat reste en vigueur tel quel.

Maintenant, ces contrats portent sur des montants assez importants et une augmentation de taxe de 6 p. 100 me semble représenter un montant assez important et je crois que nous mettons cette entreprise de construction dans une situation très difficile. J'aimerais vous signaler que déjà, au Québec, lorsqu'on a décidé d'ajouter une surtaxe de 1 p. 100 à tous les contrats afin de créer un fonds pour ranimer le secteur de la construction, une disposition prévoyait que ce 1 p. 100 ne s'appliquerait pas aux contrats déjà signés ou qu'il ne s'appliquerait qu'à partir d'une certaine date afin que les ajustements nécessaires puissent être faits. Je crois que nous imposons un fardeau très lourd, et injuste, à l'industrie de la construction pendant une période où il nous faut cette industrie pour avoir confiance et reconstruire, parce qu'il s'agit d'une masse salariale importante.

Mme McDougall: J'aimerais souligner deux choses. Tout d'abord, c'est peut-être arrivé au Québec, mais on n'a jamais reconnu d'intérêts acquis au niveau de la taxe de vente depuis 1963. Premier point. Deuxièmement, la semaine dernière, dans un tout autre contexte, j'ai rencontré les représentants de l'industrie de la construction du Québec et ils étaient très satisfaits du taux de croissance qu'ils connaissent à l'heure actuelle. Il me semble que l'on pourrait encourager beaucoup plus l'industrie de la construction, en faisant baisser les taux d'intérêt qui constituent, quant à eux, un élément beaucoup plus important que l'augmentation de la taxe de vente, dans tout projet de construction.

Le président: Merci. Monsieur Gagliano, je pense que le groupe dont vous parliez comparaitra sous peu.

M. Gagliano: Bien. Comme je n'assistais pas à la première réunion...

Le président: En comité de planification, nous discuterons de la liste des groupes à comparaître, et je crois me rappeler que l'industrie de la construction, et en particulier celle du béton pré-coulé, est tout à fait disposée à venir témoigner.

M. Gagliano: Merci.

Le président: Monsieur de Jong.

M. de Jong: Merci, monsieur le président. Ma première question porte sur les carburants destinés aux machines agricoles. Votre gouvernement a dans un premier temps diminué la taxe imposée sur le carburant destiné aux machines agricoles, avant de l'augmenter à nouveau. Pourquoi ce va-et-vient? Pourquoi envoyer aux agriculteurs toutes sortes de messages, alors que ces derniers font face à d'énormes difficultés en ce moment? Leurs coûts d'entrée sont beaucoup